

opération

Local Océan
ferme aquacole

**LOCAL
OCEAN™**

PC

Construction d'une ferme aquacole
23 quai de l'Europe
LE PORTEL 62 480

MAÎTRISE D'OUVRAGE

MOA	LOCAL OCEAN France	294 route de Saint-Omer 62 280 Saint-Martin-Boulogne
	<i>correspondant:</i> Alain Treuer	atreuer@localoceanfarms.com

ASSISTANT À LA MAITRISE D'OUVRAGE

AMO	UPSIDE PARTNERS	UPSIDE PARTNERS 3, Rue de Téhéran I 75008 Paris	Tel : 07 78 13 26 86
	<i>correspondant:</i> Alexandre Kalukin	akalukin@upsidepartners.fr	

MAÎTRISE D'ŒUVRE

ARC	ARCHITECTE	Rudy Ricciotti 17, bd Victor Hugo - 83150 Bandol	Tel : 04 94 29 52 61
	<i>correspondant:</i> Romain Bouchier	r.bouchier@rudyr Ricciotti.com	Tel : 04 94 29 21 76
ENT	ENTREPRISE GÉNÉRALE	SOGEA CARONI 106 Quai de Boulogne - CS 60164 59053 Roubaix Cedex	Tel : 03 20 99 79 39

ORGANES DE CONTRÔLE

BCT	BUREAU DE CONTRÔLE	APAVE <i>correspondant:</i> Xavier Plaetevoet	xavier.plaetevoet@apave.com	Tel : 03 20 42 76 10
-----	-----------------------	--	-----------------------------	----------------------

NOTA BENE

1. Les plans fournis ne peuvent en aucun cas servir de plans d'exécution pour la réalisation des ouvrages concernés
2. Les limites de propriété sont sous la responsabilité du géomètre de l'opération

date de diffusion : 01 Avril 2022

PC15
**Notice précisant l'activité économique
qui doit être exercée dans le bâtiment**
**RUDY
RICCIOTTI**

 Signature numérique
de RUDY RICCIOTTI
Date : 2022.03.31
17:40:27 +02'00'

émetteur	phase	lot	type	niveau	zone	chrono	indice
R R I	P C	A R C	P E				

**La présente notice est établie à partir des renseignements fournis par le
Maître d'Ouvrage (MOA).**

La surexploitation, le réchauffement des eaux et la pêche non réglementée menacent la durabilité des océans et mettent en danger la sécurité alimentaire mondiale. Les deux tiers des stocks de poissons sauvages sont pleinement exploités tandis qu'un tiers est surexploité.

Fort de ce constat, LOCAL OCEAN France, souhaiterait développer l'élevage de saumons sur le territoire national afin de répondre à la demande croissante des français métropolitains.

Engagée dans les défis mondiaux de l'approvisionnement alimentaire de haute qualité avec des méthodes durables et renouvelables, LOF est une entreprise spécialisée dans l'élevage de saumons atlantiques. Son approche de l'aquaculture offre une solution dont le but est de protéger les eaux en mettant le « process de production » au centre d'une conception durable.

LOCAL OCEAN FRANCE a fait le choix de développer l'élevage de saumons en ferme hors-sol au moyen d'une technologie dite RAS : Recirculating Aquaculture system (Système aquacole en recirculation). Cette technologie vise à recycler l'eau utilisée afin de maîtriser les rejets d'effluents dans l'environnement.

Le renouvellement de l'eau des bassins ainsi que le refroidissement seront effectués via des prélèvements en eau de mer dans la Manche, permettant d'éviter d'augmenter la pression sur la ressource en eau souterraine du territoire. Les eaux usées industrielles (hormis eaux industrielles issues de l'activité de transformation du saumon) seront rejetées après traitement dans la mer.

Les saumons ont un cycle de vie spécifique : de la ponte des œufs jusqu'à la maturité, les saumons vivent en eau douce puis rejoignent la mer.

Afin de reproduire en captivité les conditions les plus proches de l'état naturel et dans le respect des étapes de croissance des poissons, une partie de l'eau de mer prélevée pour la ferme aquacole sera donc désalinisée afin d'alimenter les bassins comportant les jeunes saumons. Les animaux poursuivront leur maturité ensuite dans des bassins d'eau de mer.

Arrivés au niveau de croissance souhaité, les saumons seront purgés et transformés afin de les rendre propres à la consommation humaine (abattage, préparation par retrait des éléments non commercialisables et stockage en température contrôlée).

Ils seront ensuite livrés aux marchés locaux par voie terrestre.

La transformation du saumon sera réalisée uniquement en semaine (et hors jours fériés), du lundi au vendredi de 6 h à 16 h. La quantité moyenne maximale transformée sera d'un peu plus d'une trentaine de tonnes par jour, sauf en périodes de fêtes, où des pics de 70 tonnes par jour pourront être atteints.

LOF intégrera les hangars HD6 et HD7 dans ses limites ICPE afin d'exploiter une partie du hangar HD6. L'autre partie disponible de ce hangar sera louée aux sociétés locataires actuelles. Le hangar HD7 ne sera pas exploité (cessation d'activité par l'exploitant administratif actuel (Société d'Exploitation des Ports du Détroit – SEPD) avec transfert d'exploitant). LOF sera donc l'exploitant administratif du hangar HD6. Les sociétés locataires devront respecter les prescriptions applicables au hangar et ne seront pas considérées comme des tiers

Le projet de ferme aquacole permettra la création de 70 emplois.